

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CIRCULAIRE

Tennis de table

Championnat national A

Nantes

28 et 29 juin 2025

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

SAM. 28 & DIM. 29 JUN 2025

CHAMPIONNAT NATIONAL A TENNIS DE TABLE

COMPLEXE SPORTIF MANGIN BEAULIEU · NANTES (44)

cd.44@ufolep.org

02 51 86 33 34

www.ufolep44.com

Organisation :



Partenaires :



SOMMAIRE

BIENVENUE EN LOIRE-ATLANTIQUE.....	4
L'EDITO DE L'UFOLEP NATIONALE	5
L'EDITO DU COMITÉ UFOLEP DE LOIRE-ATLANTIQUE.....	6
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	7
SITE DE LA COMPETITION	8
ARRIVÉE SUR NANTES.....	8
LE PROGRAMME DU WEEK-END.....	9
LA RESTAURATION	10
HEBERGEMENT	10
DES IDEES DE VISITES.....	12
RÈGLEMENT.....	13
MODALITÉS D'ENGAGEMENT.....	19
NOS SOUTIENS.....	20

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

BIENVENUE EN LOIRE-ATLANTIQUE

L'UFOLEP NATIONALE

LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE TENNIS DE TABLE

LE COMITE DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LOIRE-ATLANTIQUE

LA FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES DE LOIRE-
ATLANTIQUE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

LA VILLE DE NANTES

ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU COMITE
D'ORGANISATION

SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR A NANTES

POUR LES FINALES NATIONALES « A » UFOLEP

DE TENNIS DE TABLE LES 28 ET 29 JUIN 2025

L'EDITO DE L'UFOLEP NATIONALE



Le tennis de table a rayonné lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce sport a non seulement accumulé les médailles mais a suscité un très fort succès populaire qui s'est transformé à l'Ufolep, depuis la rentrée, en une vague d'adhésions dans nos clubs. Débutants, jeunes, seniors, adultes ayant pratiqué, tout le monde veut retrouver la petite balle blanche. C'est une très bonne chose car cette activité rime avec accessibilité, convivialité, mixité, performance et équipe. A l'Ufolep, des jeunes, des adultes, des femmes et des hommes jouent au tennis de table chaque semaine pour leur plaisir, leur santé ou pour participer aux

compétitions locales, régionales et pourquoi pas les finales nationales dans les catégories proposées par notre fédération. A l'Ufolep, nous cultivons un état d'esprit spécifique qui permet l'épanouissement des joueuses et joueurs, grâce notamment aux éducatrices, éducateurs, souvent bénévoles et les dirigeants des clubs, des commissions sportives. Merci au comité départemental de la Loire-Atlantique d'accueillir cette année les finales nationales, moment attendu par nos milliers de licencié.es. Je sais que depuis des mois, les bénévoles et salarié.es préparent ce rendez-vous qui marque notre saison sportive. Je sais aussi que la commission nationale sportive avec ses membres, comme toujours, prépare avec rigueur ce moment vous pour lesquels de nombreux compétiteurs et compétitrices vont traverser la France.

Paris 2024 a été une opportunité unique pour célébrer le sport dans toutes ses dimensions et inscrire son héritage dans notre engagement de fédération sportive inclusive et porteuse de sens. En résonance avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, notre fil rouge de la saison 2024/2025, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », sera présent au cœur de chaque événement, de chaque dispositif, de toutes les manifestations nationales, véritables temps forts de notre fédération.

Nos manifestations nationales sont bien plus que des compétitions ; elles sont des rendez-vous de partage et de cohésion où s'incarne notre slogan « Tous les sports autrement ». En rassemblant des participant.es de tous âges, de toutes origines et de toutes identités, ces événements renvoient notre engagement envers une pratique sportive où chacun et chacune peut trouver sa place. Ces finales, en lien avec les valeurs de Paris 2024, sont conçues pour permettre à chaque participant.e de vivre un moment d'épanouissement au-delà de la performance sportive, rassemblant aussi des milliers de spectatrices et spectateurs.

Cet engagement s'est retrouvé l'été dernier au cœur du Club France, dans de nombreuses fan zones et dans notre participation à la Maison des Fiertés lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que dans notre action continue autour des questions de genre, d'identité, de transition et de liberté.

Nous nous engageons ainsi à poursuivre cette démarche à chaque échelon de la fédération, en garantissant à chaque adhérent.e la liberté et l'égalité dans la pratique sportive. Nous veillerons, à travers toutes nos manifestations, à offrir des moments où chacun et chacune se sentira respecté.e et valorisé.e pour ce qu'il ou elle est.

En cultivant le plaisir du partage et du respect mutuel, nous faisons de l'UFOLEP un espace où l'héritage de Paris 2024 se vit pleinement.

Arnaud Jean,
Président national de l'UFOLEP

L'EDITO DU COMITÉ UFOLEP DE LOIRE-ATLANTIQUE



Le comité directeur de Loire-Atlantique est ravi d'accueillir la rencontre nationale de Tennis de table A 2025 à Nantes. Fédération sportive de la ligue de l'enseignement, l'UFOLEP promeut un sport durable et citoyen, ouvert au plus grand nombre et où l'éducation est au centre de nos projets. Nous espérons que vous saisissez tout au long de votre séjour ligérien les valeurs que nous portons jusque dans nos organisations de manifestations et notre accueil.

La pratique du tennis de table en Loire Atlantique est une activité dynamique parmi la quarantaine de sports pratiqués dans notre comité. Elle représente 19 associations pour 740 adhérents et se structure autour d'une solide commission technique et d'associations dynamiques réunis autour d'un championnat départemental convivial.

J'en profite pour remercier les bénévoles et les salariés du comité pour leur engagement afin de faire de ce moment un temps fort de 2025. La décision tardive de cette organisation expliquera sans doute quelques adaptations mais je ne doute pas que la joie de nous retrouver dépasse les quelques contraintes d'organisation de dernières minutes.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des membres de la commission d'organisation et tous ceux qui œuvrent pour la réussite de notre projet d'éducation populaire. Je remercie aussi les membres de la CNS ainsi que L'UFOLEP Nationale pour son soutien technique. Je n'oublie pas non plus nos partenaires institutionnels et privés.

C'est toujours un défi enthousiasmant d'organiser la venue de pongistes des quatre coins de la France et nous espérons le relever avec la convivialité qu'un tel rassemblement suscite. Cela donne du sens au mot « populaire » que nous aimons associer au mot Education.

A nom de l'ensemble des élus du comité, bon week-end sportif et bon rassemblement.

Pierre-Yves Delamarre,
Président du comité UFOLEP de Loire-Atlantique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE COMITE D'ORGANISATION VOUS INVITE A LIRE ATTENTIVEMENT CE DOSSIER ET A PRENDRE TOUT PARTICULIEREMENT CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SPECIFIQUES DU CONTEXTE DE CE NATIONAL

Le comité UFOLEP 44, en collaboration avec sa commission technique de tennis de table, a trouvé une solution en urgence afin de permettre la tenue de l'édition 2025 des Nationaux A.

Les conditions d'organisation ont donc dû s'adapter aux infrastructures et équipements disponibles à seulement trois mois de l'événement.

La ville de Nantes a accepté de mettre à notre disposition une partie du complexe sportif Mangin Beaulieu, incluant la salle spécifique de tennis de table. Toutefois, cet équipement étant situé à proximité immédiate du centre-ville, le stationnement dans le secteur est particulièrement contraint. Toutes les places de parking environnantes sont payantes du lundi au samedi inclus. Nous vous encourageons donc vivement à privilégier les transports en commun depuis les hôtels proposés dans le tableau joint. Bonne nouvelle : les transports en commun sont gratuits le week-end !

En raison des délais d'organisation serrés et du week-end choisi, nous ne serons pas en mesure de mobiliser autant de bénévoles que souhaité dans des conditions normales. Nous ne pourrons donc pas constituer une équipe locale d'arbitres. Chaque délégation devra ainsi contribuer en fournissant des arbitres tout au long du week-end. Joueurs, joueuses, accompagnateurs... chacun sera invité à participer à l'arbitrage pour assurer le bon déroulement des compétitions.

Enfin, une buvette sera accessible durant toute la durée des épreuves, et une restauration rapide sera proposée les midis du samedi et du dimanche.

Pour contacter l'UFOLEP 44 :

02 51 86 33 34

Mail : cd.44@ufolep.org

Site internet : <https://ufolep44.com>

SITE DE LA COMPETITION

**Vous êtes attendus au
COMPLEXE SPORTIF MANGIN BEAULIEU
2 rue des Boires 44200 NANTES**

Une permanence d'accueil sera tenue par le comité dans le complexe sportif.

- Le vendredi 27 juin 2025 de 16h30 à 21h30
- Le samedi 28 juin 2025 de 7h30 à 13h30

Les équipes/délégations qui arriveraient après 13h30 le samedi seront priées de se présenter au niveau de la caisse centrale pour récupérer les dossiers d'accueil.

Il sera remis aux responsables des délégations régionales désignés :

- Les dossards des joueuses et joueurs de leurs région
- Les livrets d'accueil pour chaque joueuse et joueur

ARRIVÉE SUR NANTES

Arrivée par Gare de Nantes – sortie SUD – direction le complexe sportif

- 30 minutes à pied
- 18 minutes en transport en commun : BUS 5 – *Direction Hangar à Bananes* – arrêt FONDERIES

Pour votre information, les transports en commun sont gratuits le week-end (samedi et dimanche).

- 5 minutes en voiture – stationnement payant le samedi

ATTENTION : les places de parking proche du gymnase sont **payantes**.

Arrivée par l'aéroport de Nantes – direction le complexe sportif

- 15 minutes en voiture
- 35 minutes en transport en commun : BUS 38 – *Direction Greneraie* – arrêt BALINIERES + TRAM 3 – *Direction Marcel Paul* – arrêt MANGIN

LE PROGRAMME DU WEEK-END

Vendredi 27 juin 2025

16h30-20h00	Accueil des représentants des délégations sur le site
18h30-19h00	Tirage au sort des Coupes Nationales

Samedi 28 juin 2025

07h30-14h00	Accueil des représentants des délégations sur le site
07h45	Appel des équipes
08h00-12h00	Début des Coupes Nationales Messieurs, Féminines et Jeunes
12h00	Réception officielle du Championnat National
12h30*	Finales Coupes Nationales et 3èmes et 4èmes places
13h30*	Cérémonie protocolaire des coupes nationales
12h00-14h00	Restauration à la buvette
A partir de 13h00	Début des Compétitions individuelles et doubles

Dimanche 29 juin 2025

08h00	Compétitions nationales Tableaux simples et doubles
08h30	Début des ¼ de finales
10h00	Début des ½ finales
12h00-14h00	Restauration
14h00	Début des finales
17h00	Cérémonie protocolaire

*** LES HORAIRES PEUVENT ETRE SUJET A MODIFICATION EN FONCTION DES INSCRIPTIONS.**
Les matchs étant lancés en continu merci d'être présent au moins 30 minutes avant l'horaire prévu.

LA RESTAURATION

Vous trouverez sur place un service de restauration et bar tout le week-end :

- Gourmandises sucrées
- Boissons sans alcool
- Boissons chaudes
 - Bières, vins
 - Grillades
 - Sandwich

HEBERGEMENT

LE SPOT

LE SPOT est situé au 2B rue de Madrid à Nantes (5 minutes en voiture du complexe sportif et 18 minutes en transport en commun BUS 5 – *Direction Hangar à Bananes* – arrêt FONDERIES). Les petits déjeuners sont compris dans la réservation des nuits.



Auberge de jeunesse idéalement située à proximité de la gare sud de Nantes et à 1,8 km du site de la compétition (20 mn à pieds)

Réservation directement sur le site : <https://cis-nantes-le-spot.com/>

Ou par téléphone au : 02 19 00 32 60

Liste (non exhaustive) d'hôtels :

Nom de l'hôtel	Adresse et remarques	Distance	Coordonnées	Tarifs à titre indicatif
Hôtel Ibis style Rezé	1 r Ile Macé, 44400 Rezé	10 min en voiture	02 28 07 17 91	Ch 1 ou 2 pers :85 € Petit déjeuner :
Hôtel 1ere classe Nantes sud	4 imp Ordronneau, 44400 Rezé	10 min en voiture	02 40 32 33 25	Ch 1 ou 2 pers :45 € Petit déjeuner : 10 €
Hôtel Campanile Rezé	6 imp Ordronneau, 44400 Rezé	10 min en voiture	02 40 05 05 95	Ch 2 pers : 60 € Petit-déjeuner : 14,00 €
Hôtel Ibis Budget Rezé	1 Rue de l'Ile Macé, 44400 Rezé		02 28 07 17 90	Ch 2 pers : 60 € Petit-déjeuner : 14,00 €
Hôtel Campanile St Jacques	16 bd Emile Gabory, 44200 Nantes	5 min en voiture	02 72 65 65 65	Ch 1 ou 2 pers : 60 € Petit-déjeuner :12 €
Hôtel Ibis Gare Sud Nantes	3 allée Baco - 44000 Nantes	5 min en voiture	08 40 20 21 20	Ch 2 pers : 70 € Petit-déjeuner : 14,00 €
Otel Novella Gare Nantes centre	38 r Richebourg, 44000 Nantes	5 min en voiture	02 40 74 17 25	Ch 2 pers : 70 € Petit-déjeuner : 14,00 €
Hôtel Campanile St Sébastien	5 AV Jules Verne, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire	9 min en voiture	02 40 80 75 05	Ch 2 pers : 80 € Petit-déjeuner : 14,00 €
Hôtel 1ere classe St Sébastien	1 AV Jules Verne, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire	10 min en voiture	02 40 80 79 80	Ch 1 ou 2 pers : 40 € Petit-déjeuner : 10 €
Hôtel B&B St Sébastien	av Jules Verne, 44230 Saint Sébastien sur Loire	10 min en voiture	08 92 70 75 48	Ch 2 pers : 60 € Petit-déjeuner : 10 €
Le Trianon Nantes	43 Bd Victor Hugo - 44200 Nantes	5 min à pieds	02 40 47 82 00	Ch 2 pers : 60 € Petit-déjeuner : 10 €
Appart'city confort Nantes cité des congrès	2 Rue Emile Masson – 44000 Nantes	5 min en voiture	02 51 89 76 10	Appart 2 pers : 65 € Petit-déjeuner : €
Seven Urban suites Nantes	10 r Konrad Adenauer, 44200 Nantes	5 mn à pieds	02 51 72 97 00	Appart 2 pers : 95 €

DES IDEES DE VISITES

Se déplacer à Nantes : [Naolib](#)

Informations importantes : les transports Naolib sont gratuits samedi et dimanche, accès gratuit à tous accompagnateurs d'une personne en situation de handicap tous les jours.

Château des Ducs de Bretagne



Venez découvrir la métamorphose du Château des Ducs de Bretagne. Emblématique de l'histoire de la ville et de la Bretagne, ce site unique en plein centre-ville est entièrement restauré. Vous pourrez parcourir l'intégralité des remparts qui offrent des perspectives inédites sur le site de la ville, flâner dans la cour ou dans le jardin des douves, ou encore apprécier la mise en lumière nocturne du monument. [Site internet –](#)

[Réservation conseillée pour la visite guidée.](#)

Jardin des plantes



Sur 7 hectares, le jardin des Plantes possède une collection de plantes rares, des carrés de plantes médicinales, de nombreuses variétés, de camélias, des serres à cactées situé dans la partie haute du jardin, le "Café de l'Orangerie", ouvert tous les midis 7 jours sur 7, et se transforme en salon de thé-glacier l'après-midi. [Site internet](#)

Les machines d'Ile



A l'Ouest de l'Ile, dans les anciennes nefs des chantiers navals, l'Eléphant de 12 m de haut embarque à son bord des passagers pour un voyage sur l'île ; chaque sortie du pachyderme est un spectacle unique offert à tous. Attention Les "Machines de l'île" propose également à la

visite la "Galerie des Machines" et l'Atelier (lieu de création). *Réservation conseillée pour les attractions – ballade en éléphant 2 personnes en fauteuil maximum.*



Au bout de l'Ile, le hangar à Bananes réunit des restaurants, des bars, des expositions, c'est aujourd'hui un lieu de promenade et de détente, face à la Butte Sainte-Anne et à deux pas des "Machines de l'Ile". Les Anneaux, créés par Daniel Buren et Patrick Bouchain, offrent un magnifique découpage du ciel et de la terre. [Site internet](#)

[Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Voyage à Nantes. – Office du tourisme de Nantes Métropole.](#)

RÈGLEMENT

COUPES NATIONALES « A » INDIVIDUELS ET DOUBLES « A »

EXPOSÉ

La Commission Nationale organise les épreuves à finalités nationales ci-dessous :

Individuels et doubles « A » ouverte à tous les licenciés UFOLEP de plus de 11 ans qu'ils soient à simple ou multiple appartenance, délégataire ou autres affinitaires.

Les Coupes nationales « A » compétition par équipes ouverte à tous les licenciés UFOLEP de plus de 11 ans qu'ils soient à simple ou multiple appartenance, délégataire ou autres affinitaires.

MODALITÉS D'ORGANISATION

* En principe le week-end de la Pentecôte.

* En cas d'annulation la CNS redonnerait priorité au département concerné pour la réalisation de celle-ci l'année suivante.

* Toute inscription, en coupes, en individuel ou en double doit obligatoirement être faite par le responsable de région ou de zone régionale sur la plateforme nationale.

CHAMPS D'APPLICATION

Le présent règlement est applicable par l'ensemble des délégations UFOLEP participantes aux épreuves concernées.

Les demandes d'aménagements potentiels, concernant la mise en œuvre d'une partie spécifique de ces règlements devront être formulées et argumentées par écrit, via le comité départemental ou régional, auprès de la CNS tennis de table avec copie à l'UFOLEP Nationale.

LES COUPES NATIONALES A

L'organisation des phases nationales est confiée à un département qui s'engage à respecter le cahier des charges fourni par la CNS.

PRESENTATION DES CATEGORIES

Les épreuves se décomposent en 3 tableaux spécifiques :

- La coupe Messieurs, réservée aux adultes masculins de 17 ans et plus
- La coupe Féminines, réservée aux adultes et jeunes de 11 ans et plus
- La coupe Jeunes, réservée aux jeunes garçons et filles de 11 ans à 16 ans

REGLEMENT ET COMPOSITION DES EQUIPES

Il est rappelé que chaque joueur doit être titulaire d'une licence UFOLEP validée au moins 8 jours avant le premier tour de coupe DEPARTEMENTAL.

Les équipes peuvent comprendre 2, 3 ou 4 pongistes de la même association.

Deux disputent les simples et la composition du double peut être différente des joueurs de simple. Chaque rencontre se déroule en 5 parties (4 simples et un double).

Il est autorisé la constitution d'une équipe féminine entre des associations différentes d'un même département qui n'engage qu'une seule féminine en coupe, à condition que chacune de ces associations n'ait qu'une seule licenciée qui participe aux compétitions Nationales A (coupes, individuels).

Un joueur ayant participé au titre d'une équipe, à quelque niveau de la compétition, ne peut intégrer aucune autre équipe au cours de l'ensemble des phases qualificatives et/ou finales. Au cours des phases qualificatives tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur au classement égal ou inférieur.

Pour la phase finale, tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur ayant déjà participé à un tour d'une phase qualificative au préalable.

QUALIFICATION POUR LA PHASE FINALE

La Commission Nationale attribuera à chaque Comité Régional ou zone régionale un nombre de qualifiés pour les finales nationales. Les quotas sont diffusés sur le contact de février.

Le quota de chaque région ou zone régionale sera égal à $Q = (F * N) / T$.

- **F** est égal au nombre de places en finale.
 - **T** est égal au nombre de participants dans toute la France.
 - **N** est égal au nombre de participants dans la région.
-
- Pour le tableau adulte masculin « **F** » est égal à 16
 - Pour le tableau féminine « **F** » est égal à 8
 - Pour le tableau jeunes « **F** » est égal à 8 avec une possibilité d'être porté à 12 ou 16 si l'horaire et le nombre de tables le permettent.

Les places restantes seront attribuées aux régions ayant les plus forts restes ou se disputent lors d'un tour inter régional.

Une région ou une zone régionale ne peut avoir plus de $(F / 2) - 1$ qualifiés

Phases départementales : Elles sont organisées par les responsables départementaux suite aux informations données par les responsables d'associations et selon les modalités fixées par la Commission Technique Départementale. L'organisateur de ces échelons doit prévoir les feuilles de rencontres officielles. Les résultats de cette phase doivent obligatoirement être transmis aux responsables régionaux et nationaux.

Le premier tour des épreuves départementales devra se dérouler avant la date limite de retour des engagements fixée par la Commission Nationale selon le calendrier paru dans le bulletin national Cont@ct en début de saison. Les responsables départementaux fixeront leurs dates dans la limite précisée compte tenu des dates affinitaires réservées pour la catégorie « A ». Les résultats des épreuves devront être diffusés aux responsables régionaux et nationaux dans les plus brefs délais.

Phases régionales de zones régionales : Elles sont organisées par les responsables de zones régionales à la suite des informations données par les responsables départementaux et selon les modalités fixées par la Commission Technique Régionale. Les résultats de cette phase doivent obligatoirement être transmis aux responsables régionaux et nationaux.

Phases interrégionales : Elles sont organisées par la Commission Nationale à la suite de la publication des quotas et aux résultats des phases régionales.

Le centre organisateur de ces échelons prévoit les feuilles de rencontres officielles, les balles et les arbitres. Les engagements des équipes qualifiées pour les finales nationales devront se faire via la plateforme nationale d'inscription dans les délais indiqués par la CNS.

Le désistement d'une équipe 10 jours avant la rencontre ne donnera pas lieu à pénalité mais celle-ci ne pourra pas être repêchée.

Phases nationales :

Les engagements sur la plateforme sont faits par le responsable régional. Il envoie dans le même temps à la CNS les coordonnées (nom et téléphone) des responsables d'équipe.

Cas particulier des coupes féminines : il sera de la responsabilité du responsable régional de respecter le règlement concernant l'inscription d'une équipe de coupe composée de joueuses de clubs différents.

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Le tirage au sort a lieu la veille de la compétition à partir de 18h00

En cas d'absence de deux équipes qui doivent se rencontrer, le tableau sera revu.

- Avant la rencontre les capitaines d'équipe inscrivent sur la feuille de match, les noms et prénoms des joueurs participants aux simples et au double.
- Les règles de jeu sont celles en vigueur à la date des rencontres.
- Les parties se déroulent pour toutes les catégories en trois manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart avec des balles plastiques.
- Chaque rencontre comprend quatre simples et un double, ce dernier se déroulant immédiatement après les deux premiers simples.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. Une rencontre se termine au résultat acquis.

INDIVIDUELS ET DOUBLES « A »

TABLEAUX INDIVIDUELS

Tableau	MASCULINS	Tableau	FEMININES
C 00	Messieurs 65 ans et plus		
C 01	Messieurs de 55 à 64 ans	C 02	Dames 57 et plus
C 03	Messieurs de 44 à 54 ans	C 04	Dames 44 à 56 ans
C 05	Messieurs 21 à 43 ans	C 06	Dames 21 à 43 ans
C 07	Messieurs 17 à 20 ans	C 08	Dames 17 à 20 ans
C 09	Garçons 15 et 16 ans	C 10	Filles 15 et 16 ans
C 11	Garçons 13 et 14 ans	C 12	Filles 13 et 14 ans
C 13	Garçons 11 et 12 ans	C 14	Filles 11 et 12 ans
C 15	Garçons 10 ans et moins Non qualificatif pour les épreuves nationales	C 16	Filles 10 ans et moins Non qualificatif pour les épreuves nationales

L'âge à prendre en compte est celui obtenu dans l'année du début de saison, les joueurs et joueuses évoluent obligatoirement dans leur catégorie d'âge.

TABLEAUX DOUBLES

Tableau		Nom du tableau	Catégories concernées
C17	MASCULIN	Doubles Messieurs	C00 / C01 / C03 / C05 / C07
C18	FEMININ	Doubles Féminines	C02 / C04 / C06 / C08
C19	FEM / MAS	Doubles Mixte	C00 / C01 / C03 / C05 / C07 C02 / C04 / C06 / C08
C21	MASCULIN	Doubles Cadets/Minimes G.	C09 / C11
C22	FEMININ	Doubles jeunes filles	C10 / C12 / C14
C23	MASCULIN	Doubles Benjamins	C13

- **Pour cette édition, il n'y aura pas de doubles mixtes.**

Les participants aux doubles, sont les joueurs qualifiés pour les phases nationales des critères individuels. La formation des équipes de double est prioritairement régionale. Elle pourra, éventuellement, comprendre des pongistes de régions différentes pour pallier les effectifs impairs constatés, dans ce cas la CNS communiquera préalablement ces informations aux responsables des régions ou zones régionales concernées. Aucune inscription de double ne sera acceptée le jour de la compétition.

Les doubles débiteront en deux manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart puis en trois manches à partir des QUARTS DE FINALE.

PHASES QUALIFICATIVES

Il est rappelé que chaque joueur doit être titulaire d'une licence UFOLEP validée au moins 8 jours avant la compétition départementale.

Les championnats individuels UFOLEP départementaux sont qualificatifs pour l'échelon régional. La participation à cette phase est obligatoire dès lors qu'elle existe. Le premier tour des épreuves départementales devra se dérouler avant la date limite de retour des engagements fixée par la Commission Nationale selon le calendrier paru dans le bulletin national Cont@ct. Les responsables départementaux fixeront leurs dates dans la limite précisée compte tenu des dates affinitaires réservées pour la catégorie « A ». A l'issue des épreuves qualificatives, le responsable de l'échelon concerné adressera par mail aux commissions Régionales concernée et à la Commission Nationale les résultats complets par catégories.

Le responsable régional ou de zone régionale communiquera à la commission nationale les effectifs ayant participé aux épreuves départementales avant la date limite fixée. En l'absence de représentation régionale cette communication se fera par l'échelon départemental. Les délégations départementales et régionales en seront toujours informées.

Les réservistes doivent être issus, comme les titulaires, des qualifications Régionales.

Les championnats régionaux ou de zone régionale UFOLEP sont qualificatifs pour l'échelon national. Dès lors que deux départements de la même région ou de la même zone régionale déclarent l'activité tennis de table, l'échelon régional ou de zone régional existe obligatoirement. La participation à cette phase est obligatoire dès lors qu'elle existe. A l'issue de l'épreuve régionale ou de zone régionale, le responsable de la compétition adressera par mail à la Commission Nationale les résultats complets par catégories avant la date d'ouverture officielle des inscriptions pour les phases nationales.

Le nombre de qualifiés aux finales nationales sera fonction des participations aux championnats départementaux UFOLEP. La détermination en incombe au juge arbitre national responsable de la compétition en respectant la règle des quotas, à savoir :

- Toute région ayant déclaré des participants dans une catégorie donnée, se verra attribuer une place aux finales nationales.
- Pour les places restant à pourvoir en fonction du tableau global retenu par la CNS, le nombre de qualifiés sera attribué en fonction de la méthode dite du « meilleur reste ». En cas d'égalité entre deux régions, il sera effectué un tirage au sort entre les régions concernées.

Dans une catégorie donnée, le nombre de places attribuées à une Région ne pourra pas dépasser la moitié moins un de l'ensemble de l'effectif retenu par la CNS lors de l'attribution des quotas. Une dérogation à cette règle pourra être appliquée soit lors des repêchages en cas de nombreux désistements dans une catégorie à faible effectif, soit en cas d'un nombre trop faible d'inscriptions.

- La participation à tous les échelons qualificatifs est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification nationale. Les quotas sont diffusés sur le contact de février.
- Les régions qui souhaiteraient disposer de places supplémentaires dans certaines catégories, devront inscrire les noms des joueurs concernés sur une liste officielle de joueurs « réservistes » au

moment des engagements. Cette liste sera disponible sur la plateforme nationale d'inscription, au même titre que les confirmations d'engagements. Les places supplémentaires seront attribuées afin de pallier des désistements dans les semaines, jours qui précèdent la compétition. Le choix des joueurs se fera par rapport à des critères précis (nombre d'engagés de la région dans la catégorie concernée ...). Le choix sera effectué par la CNS.

CLASSEMENT DES JOUEURS

Le classement des joueurs pris en compte sera le classement UFOLEP. Pour les joueurs ayant une licence FFTT la Commission Nationale vérifiera la cohérence entre les deux classements. En cas de trop grande différence une explication sera demandée au responsable régional et un ajustement pourra être effectué.

CONVOCATIONS ET CONFIRMATIONS

- Aucune convocation individuelle ne sera envoyée par la Commission Nationale. Chaque département reçoit la circulaire d'organisation dès qu'elle est établie par les responsables et transmet les informations aux intéressés de son département.
- Il appartient aux seuls responsables régionaux ou à défaut départementaux, en accord avec les qualifiés, de confirmer les participations auprès du responsable national.
- Seuls les remplacements dans une même catégorie sont autorisés après la clôture des confirmations. Dans tous les cas, le remplaçant doit avoir participé au tour départemental et régional.
- Le juge arbitre en accord avec la CNS pourra procéder à des repêchages supplémentaires pour remédier à des désistements non remplacés. Ces repêchages s'effectueront sur la liste des joueurs « réservistes » inscrits préalablement sur la plateforme nationale d'engagements, ou sur la liste des joueurs issus des phases régionales ou de zone régionale du département organisateur de l'épreuve concernée.

DEROULEMENT DES RENCONTRES INDIVIDUELLES

- Les règles de jeu sont celles de l'ITTF.
- Pour TOUTES les catégories individuelles les parties se déroulent en trois manches gagnantes de onze points avec deux points d'écart.
- Les rencontres se dérouleront avec des balles plastiques blanches.
- La première phase des simples se déroulera par poules. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final. Les tours suivants jusqu'à la finale se dérouleront par élimination directe
- En cas de poule unique, les quatre premiers joueurs seront qualifiés pour les demi-finales.

JUGE ARBITRE ET OFFICIELS POUR LA PHASE NATIONALE

Ils sont désignés par :

- La Commission Nationale en fonction des besoins validés avec le comité organisateur au moment de la signature du cahier des charges de l'organisation.
- La Commission Nationale déléguera un membre chargé d'assurer la liaison avec le comité organisateur et de vérifier la conformité de l'organisation selon le cahier des charges fourni. Cette personne peut être la même que pour le suivi des finales individuelles.
- Chaque délégation devra obligatoirement fournir au moins 1 arbitre pour le dérou-

lement de la compétition nationale

- Le département organisateur fournira obligatoirement à la table d'arbitrage minimum deux personnes pour le bon déroulement de l'organisation.
- La compétition pourra se dérouler en auto-arbitrage sauf pour les finales où des arbitres seront désignés.

Le contrôle des licences étant effectué préalablement au moment des engagements sur la plateforme nationale, un contrôle aléatoire d'identité pourra être effectué le week-end des finales nationales auprès des joueurs présents.

MODALITÉS D'ENGAGEMENT

Droits d'engagements : après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP nationale adressera à chaque comité régional une facture du montant des engagements :

Adultes : 15€

Jeunes : 8€

Les engagements des sportifs aux épreuves nationales de tennis de table (coupes et individuels) se feront via une nouvelle plateforme : UFO'Sports !

<https://monespace.ufolep.org>

Les référent.es régionaux vont recevoir le processus d'inscription par la CNS.

Pour tout renseignement concernant les engagements :

M. Alain PECHIN

a.pechin@ufolep.org

Date butoir : 2 juin 2025

NOS SOUTIENS

Les finales nationales A de Tennis de table UFOLEP 2025 à NANTES sont organisées par :

La commission technique départementale Tennis de table

Le comité départemental UFOLEP de Loire-Atlantique



Avec le soutien de :



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire